



# FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament  
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament  
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

**18/01/2007: "Chemins de fer: enfin, un peu de concurrence, pour le transport des voyageurs !" - Christine de Veyrac, Député européen (UMP, PPE-DE, F)**

***Après l'examen, en 2ème lecture, par le Parlement européen du 3ème paquet ferroviaire, la députée UMP de la commission des Transports se réjouit des votes intervenus jeudi.***

Enfin, les usagers qui, depuis 69 ans, n'ont d'autres choix que celui de la SNCF pour circuler en train, vont pouvoir, grâce à l'Europe, bénéficier de nouvelles offres de transport, génératrices d'un véritable "droit au choix" !

Certes, rendons à César ce qui appartient à César. Le mérite de la libéralisation du transport ferroviaire en France revient au gouvernement Jospin, et à son ministre des Transports Jean-Claude Gayssot qui, le premier, a accepté, à Bruxelles, en 2001, d'entamer le monopole de la SNCF.

Aujourd'hui, grâce au Parlement européen, une nouvelle étape a été franchie, avec le vote de l'ouverture à la concurrence dès 2010 du transport ferroviaire de voyageurs sur les lignes internationales. C'est un progrès ! En effet, qui peut raisonnablement considérer qu'il est sain pour des clients d'être confrontés, sur un marché, à une seule entreprise, contre laquelle ils ne disposent d'aucun recours ?!

Le processus engagé doit, toutefois, rester progressif afin de permettre aux entreprises ferroviaires historiques de se préparer à l'arrivée de nouveaux concurrents. A l'UMP, comme au sein du Gouvernement français, ou de la Commission européenne, nous n'avons pas soutenu dans ce texte la libéralisation du trafic intérieur pour les passagers, car elle doit faire l'objet d'études complémentaires. Sur ce sujet, je continuerai à défendre, comme je l'ai déjà fait à travers les amendements que j'ai déposés, l'idée de "péréquation", qui permet à un Etat de financer les lignes ferroviaires fortement déficitaires, par un prélèvement sur les lignes fortement excédentaires.

Chacun, quel que soit l'endroit où il habite, doit pouvoir avoir accès au train, à un tarif raisonnable, avec une véritable continuité de service, y compris en période de grève.

Je me félicite que ces textes européens octroient d'ailleurs des nouveaux droits aux passagers, notamment des droits à indemnisation en cas de retard des trains.

**Pour toute information:**

**Christine de Veyrac, Député européen Tel: + 32 284 77 39**

**Service de presse PPE-DE Antoine Ripoll Tel: + 32 475 85 62 90**

**Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.eu>**